



HAL
open science

La comparaison dans le domaine des aires : un regard de politiste

Alain Dieckhoff

► **To cite this version:**

Alain Dieckhoff. La comparaison dans le domaine des aires : un regard de politiste. Les Dossiers du CERI, 2015. hal-03568195

HAL Id: hal-03568195

<https://sciencespo.hal.science/hal-03568195>

Submitted on 21 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

LA COMPARAISON DANS LE DOMAINE DES AIRES : UN REGARD DE POLITISTE

Alain Dieckhoff (Sciences Po, Centre de recherches internationales (CERI), CNRS, Paris, France)

In : *Les Dossiers du CERI*, « Aires culturelles: pour une autre approche du politique », mai 2015

URL : <https://www.sciencespo.fr/ceri/fr/content/dossiersduceri/la-comparaison-dans-le-domaine-des-aires-un-regard-de-politiste3f99.html?D08>

L'étude des aires régionales se situe d'emblée dans une perspective interdisciplinaire. Toutefois, du fait de la structuration même du savoir académique, le spécialiste d'une aire ne peut faire l'économie de se situer par rapport à une discipline de rattachement.

Les aires ont besoin des disciplines pour leurs concepts et leurs méthodes, et donc pour une meilleure compréhension des sociétés. D'un autre côté, les disciplines ont besoin des aires pour soumettre à la critique leurs fondements intellectuels souvent euro-américains et construire des approches alternatives de compréhension des phénomènes socio-politiques. Aires et disciplines se trouvent donc dans une position dialectique, voire dans un rapport de tension qui, tant qu'il est productif, demeure acceptable.

Pourtant, aujourd'hui, en sciences sociales, la relation aires/disciplines varie selon ces dernières. Apaisée en anthropologie, en histoire et dans une large mesure en sociologie, elle est plus tendue en économie et en science politique. Cette différence tient à un fait structurel. En effet, l'attention portée à la contextualisation et au singulier est constitutif des premières : anthropologues, historiens et sociologues s'intéressent au premier chef à des cultures, des histoires, des sociétés particulières. A l'inverse, en économie et en science politique, la tentation de l'abstraction formelle a gagné du terrain avec le développement de la modélisation et des approches quantitatives. Ce mouvement est indéniable en économie, il est réel en science politique aux Etats-Unis, mais également en Allemagne et au Royaume-Uni. La conséquence,

inévitables, est la relativisation, voire la mise à l'écart délibérée, des terrains. En science politique, les théories du choix rationnel et la modélisation concourent à nier la pertinence des lieux : les processus politiques sont censés obéir à des règles universelles et convergentes qui rendraient inutile une connaissance approfondie des terrains.

En France, nous sommes, pour l'heure, épargnés par cette dérive sans doute parce que la science politique y est fortement teintée de sociologie. On parle d'ailleurs volontiers de sociologie politique, sous-discipline reconnue par l'agrégation de science politique¹ mais dont les contours demeurent flous et qui reste obscure pour les Américains.

Du fait de l'ouverture de la science politique, l'inscription disciplinaire des spécialistes d'aires (que ce soit en sociologie politique ou en relations internationales) est plus aisée. Elle est à mon sens indispensable pour nourrir le dialogue avec les « politistes généralistes » (ancrés en pratique sur des terrains euro-américains) et pour permettre le développement de stratégies comparatives.

Qu'est-ce-que la politique comparée ?

Avant tout, il convient de préciser ce que l'on entend par politique comparée². Jean Blondel, professeur émérite de l'Institut universitaire européen de Florence, soulignait que le comparatisme est à la fois inévitable, ne serait-ce qu'implicitement, et difficile³. Inévitable parce qu'étudier une institution comme le parlement d'un pays donné est impossible sans référence au moins implicite à d'autres parlements ainsi qu'à une notion générale du parlement (conçue comme un idéal type wébérien qui fonctionne comme modèle pour comprendre la réalité). Et difficile parce qu'il convient pour mettre en œuvre la comparaison d'élaborer un ensemble de concepts opératoires qui permettent d'ordonner les uns par rapport aux autres l'ensemble des phénomènes politiques qu'il s'agit de comparer. Cette opération est nécessairement délicate car il convient d'accumuler et d'ordonner de nombreuses données avant de pouvoir effectuer un effort déductif.

Comparer ne consiste pas à juxtaposer les cas. C'est pourtant, il faut le reconnaître, ce qui arrive souvent : institutions, systèmes de partis,

mobilisations sont étudiés sans que les différents cas particuliers ne soient véritablement croisés. Or la comparaison ne peut véritablement débiter qu'à partir de ce croisement.

L'effort comparatif nécessite un triple ancrage : empirique, théorique et méthodologique. Empirique car la comparaison oblige le chercheur à avoir une certaine familiarité avec chacune des sociétés faisant l'objet des dites comparaisons pour ne pas s'égarer. Bien entendu, on peut envisager d'engager une recherche de nature collective (par exemple sur les sorties de l'autoritarisme) en réservant la mise en perspective comparée à une large introduction.

Si la recherche est individuelle, le défi sera plus grand car il faudra précisément se familiariser avec différents terrains. La chose est néanmoins faisable et il existe de bons ouvrages déployant une approche comparative « multisituée », généralement centrée sur une aire régionale/culturelle⁴.

Développer une logique comparative exige également un cadrage théorique rigoureux. Les cadres théoriques sollicités peuvent être différents (institutionnalisme, behaviouralisme, sociologie historique, etc.) mais ils sont indispensables pour ordonner les faits et les comprendre. Cet ancrage théorique donne une pertinence générale aux cas particuliers étudiés. Ainsi, si on entend comparer des régimes démocratiques, il est impératif de disposer d'un modèle théorique intégrant la dimension institutionnelle, le système des partis et la configuration de la société civile. De cette façon, il sera possible d'articuler recherche empirique et réflexion théorique. Pour rester sur un terrain qui m'est familier, ce comparatisme alliant dimensions empirique et théorique est par exemple réussi dans l'étude de l'Etat et de la démocratie au Moyen-Orient que propose Mehran Kamrava⁵.

Enfin, la dimension méthodologique ; celle-ci doit être cohérente et intégrée dans un protocole de recherche clair. Concrètement, elle pourra se déployer en privilégiant des méthodes quantitatives (statistiques, sondages, etc.) ou qualitatives (entretiens, *focus groups*, enquête ethnographique, etc.). Les deux approches sont *a priori* légitimes, et l'utilisation de l'une ou de l'autre dépendra beaucoup de l'objectif fixé⁶.

La question de la méthodologie conduit tout naturellement à une réflexion sur le « comment » et le « où » de la comparaison.

Comment faire de la politique comparée dans le domaine des aires ?

Cette question traverse la politique comparée et la réponse qu'on lui apporte dépendra beaucoup de l'objet de la recherche. Ainsi, dans l'étude de l'autoritarisme puis de la marche vers la démocratie en Amérique centrale et du Sud, la comparaison entre des pays qui (à l'exception du Brésil et de quelques petits pays) ont été marqués par l'héritage colonial espagnol et partagent de nombreux traits culturels permet de mesurer des convergences/divergences à partir d'un *background* similaire.

La proximité facilite la comparaison car les éléments de divergence sont plus aisés à repérer dans un ensemble de pays qui s'inscrivent dans une trajectoire historique similaire et partagent un même type de régime politique (autoritarisme puis passage vers la démocratie en Amérique latine).

Cette forme de comparaison est souvent adoptée et nombre de travaux s'inscrivent au sein de grands ensembles géographiques/culturels : Europe occidentale, Europe médiane, Amérique latine, Asie orientale, etc.

A l'inverse, on peut à partir de *backgrounds* historiquement et culturellement différents rechercher des proximités et des variations autour d'un même phénomène. Ainsi, l'étude des systèmes à « pluralisme limité » a beaucoup à gagner de la comparaison entre Amérique latine et monde arabe⁷ de même qu'une mise en perspective allant du Maghreb à la Chine en passant par l'Inde est très profitable à une compréhension de la formation de l'Etat⁸.

Des vertus du comparatisme inter-aires

Se placer dans une perspective inter-aires se révèle particulièrement fécond car cette position permet d'interroger des concepts généraux (régime, parti, Etat) à partir de terrains particuliers et du va-et-vient entre ces terrains.

Deux exemples me viennent à l'esprit, tous deux intéressant l'Europe orientale. Le premier concerne la transition vers la démocratie de cette partie du monde dans les années 1990. Même si le paradigme de la transition a pu être critiqué, les travaux comparatifs menés par les personnes qui avaient initialement travaillé sur les transitions démocratiques en Amérique latine ou en Europe du Sud (Juan Linz et Al Stepan, Philippe Schmitter et Guillermo O'Donnell⁹) ont souvent été fort précieux pour comprendre la transition à l'Est, ses étapes et les obstacles qu'elle a rencontrés. Par-delà les différences de trajectoire, la question de la libéralisation et de la stabilisation démocratique se posait bien dans des termes relativement similaires dans ces trois parties du monde.

Mon second exemple concerne les mobilisations ethniques et nationalistes. Là aussi, les travaux sur le nationalisme qui avaient émergé dans les années 1980 (nourris principalement par les expériences historiques en Europe occidentale) ont été à mon sens très utiles pour comprendre le développement des nationalismes à l'Est. La trajectoire d'un Rogers Brubaker, professeur à l'Université de Californie de Los Angeles, est emblématique d'une telle démarche. Fort de la réflexion qu'il avait développée à partir de la comparaison France-Allemagne, il a été plus à même d'aborder avec un oeil averti la question nationale en Europe de l'Est¹⁰.

Il me semble que les apports des théoriciens de la transition démocratique ou du nationalisme venant de « l'extérieur » ont été particulièrement profitables aux spécialistes de l'Europe centrale et orientale. En retour, les nombreux travaux menés par ces derniers au cours des vingt années passées ont permis de nourrir, d'affiner et d'enrichir les approches théoriques du nationalisme et de la démocratie.

On a affaire ici à de bons exemples d'aller-retour somme toute réussis entre approche disciplinaire et inscription dans des aires régionales qui permettent un comparatisme fructueux et apaisé.

-
- ¹ Les quatre autres options sous-disciplinaires actuellement retenues sont Institutions et relations internationales ; Histoire des idées et de la pensée politique ; Méthodes des sciences sociales et Administration, gestion et politiques publiques.

- [2](#). Pour une présentation générale des approches et des acquis de la politique comparée voir en français: Daniel-Louis Seiler, *La politique comparée*, Paris, Armand Colin, 1982 ; Bertrand Badie et Guy Hermet, *La politique comparée*, Paris, Armand Colin, 2001. La production en anglais est pléthorique. Citons Jeffrey Kopstein et Mark Lichbach, (ed.), *Comparative Politics: Interests, Identities, and Institutions in a Changing Global Order*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009 ; Daniele Caramani (ed.), *Comparative Politics*, Oxford, Oxford University Press, 2014.
- [3](#). Voir le chapitre consacré au comparatisme dans Madeleine Grawitz et Jean Leca (dir.), *Traité de science politique*, Paris, PUF, 1985, tome 2, pp. 1-26. Du même auteur : *Comparative Government: An Introduction*, Hemel Hempstead, Prentice Hall, 1995.
- [4](#). Sur l'aire occidentale : Yves Mény et Yves Surel : *Politique comparée. Les démocraties. Allemagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie*, Paris, Montchrestien, 2009. Sur le monde arabe, les travaux comparatifs ont porté sur un certain nombre de dimensions, notamment l'économie politique et l'autoritarisme : John Waterbury et Alan Richards, *A Political Economy of the Middle East*, Boulder, Westview, 2008 ; Stephen King, *The New Authoritarianism in the Middle East and North Africa*, Bloomington, Indiana University Press, 2009.
- [5](#). *The Modern Middle East*, Berkeley & Los Angeles, University of California Press, 2005.
- [6](#). Pour différents éclairages sur les méthodes de comparaison en science politique, voir Daniel-Louis Seiler, *La méthode comparative en science politique*, Paris, Armand Colin, 2004 ; Leonardo Morlino, *Introduction à la politique comparée*, Paris, Armand Colin, 2013 ; Todd Landman, *Issues and Methods in Comparative Politics: An Introduction*, Londres, Routledge, 2003.
- [7](#). Vincent Geisser, Gilles Massardier et Olivier Dabène (dir.), *Autoritarismes démocratiques et démocraties autoritaires au XXI^e siècle. Convergences Nord-Sud*, Paris, La Découverte, 2008.
- [8](#). Jean-François Bayart (dir.), *La greffe de l'Etat*, Paris, Karthala, 1996.
- [9](#). Philippe Schmitter & Guillermo O'Donnell, *Transitions from Authoritarian Rule: Tentative Conclusions about Uncertain Democracies*, Baltimore, John Hopkins University Press, 2013; Alfred Stepan & Juan Linz, *Problems of Democratic Transition and Consolidation: Southern Europe, South America, and Post-Communist Europe*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1996.
- [10](#). *Citizenship and Nationhood in France and Germany*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1992 ; *Nationalism Reframed: Nationhood and the National Question in the New Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.